

Décision

Générale

colonial

Décision n° 2093 nommant le lieutenant Kreher président du tribunal indigène de premier degré du cercle de Dikhil.

n° 2093

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 décembre 1947

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1947

Date du numéro
31 décembre 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 18 juin 1938 modifié par décrets des 20 juin 1946 et 12 septembre 1946 portant organisation de la justice indigène en Côte française des Somalis et dépendances

Vu le télégramme n° 60 du 26 novembre 1947 de de M. commandant cercle de Dikhil

Sur proposition de M. le chef au service judiciaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. le lieutenant Kreher est nommé président du tribunal indigène de premier degré cercle de Dikhil .

Art. 2

— Avant d'entrer en fonctions, M. Kreher prètera le serment prescrit par la loi.

Art. 3

— La présente décision sera publiée et communiquée partout on besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H SIRIEX.